

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 12 décembre 2018 à 20 heures
publié le 17 décembre 2018
(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

L'an deux mil dix-huit, le douze du mois de décembre, à vingt heures,

le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M^{me} Marie-Odile DELCAMP, Maire, en session ordinaire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 17

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de votants : 25

Date de la convocation : 28 novembre 2018

Date d'envoi par courrier électronique : 5 décembre 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS (17) : M^{me} Marie-Odile DELCAMP, M. Jacques GRIFFOUL, M. Bernard BOYÉ, M. Michel CAMMAS, M^{me} Nathalie DENIS, M. Christian LALANDE, M^{me} Delphine SOUBIROUX-MAGREZ, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M^{me} Michèle DA SILVA, M. Alain DEJEAN, M. Jean LOUBIÈRES, M. Philippe DELCLAU, M^{me} Cécile PAGÈS, M^{me} Sylvie THEULIER, M. Jean-Louis CONSTANT, M. Alexandre BERGOUGNOUX, M^{me} Paola BÉNASTRE, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS AVEC POUVOIR (8) ET ÉTAIENT ABSENTS (2) : M^{me} Liliane LEMERCIER (pouvoir 1 à M. Christian LALANDE), M^{me} Nadine SAOUDI (absente), M^{me} Anne-Marie CHIMIRRI-JUILLAN (pouvoir 3 à M. Philippe DELCLAU), M. Daniel THÉBAULT (pouvoir 1 à M^{me} Marie-Odile DELCAMP), M. Marc VOIRIN (pouvoir 1 à M^{me} Michèle DA SILVA), M^{me} Alexandra CERVELLIN (pouvoir 1 à M^{me} Nathalie DENIS), M. Roger GUITOU (pouvoir 1 à M. Alain DEJEAN), M. Joris DELPY (absent), M^{me} Marie-Claude GUÉRINEAU (pouvoir 2 à M. Alexandre BERGOUGNOUX), M. Lionel BURGER (pouvoir 2 à M^{me} Paola BÉNASTRE).

En application de l'article L.2121-15 du *code général des collectivités territoriales*, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

A – Nomination d'un-e secrétaire de séance

M. Jean-Louis CONSTANT est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

B – Adoption du procès-verbal de la séance du 22 octobre 2018 : adopté à l'unanimité.

C – Adoption d'un additif à l'ordre du jour (questions n° 25 à 38) : adopté à l'unanimité.

DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE 9 OCTOBRE 2018 :

Communication au conseil municipal

01 – Décision n° 81 / 2018 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – M^{me} Véronique BENNET : pris acte.

02 – Décision n° 82 / 2018 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – M^{me} Marie POULANGES – M. Georges CARRETIER : pris acte.

03 – Décision n° 83 / 2018 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – M. Serge PIEL : pris acte.

04 – Décision n° 84 / 2018 – Artothèque départementale du Lot – Renouvellement d'adhésion et d'abonnement 2019 : pris acte.

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

GOUVERNANCE - PERSONNEL

01 – Personnel – Écoles – Bilan des postes – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

02 – Personnel – École de musique municipale - Bilan des postes – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

03 – Personnel – CNP Assurances – Avenant n° 2 – Évolution du taux de cotisation – Autorisation au maire à signer : adopté à l'unanimité.

04 – Tarifs municipaux – Actualisation pour l'année 2019 :

1. Camping-cars – Branchement – Tarif 2019 : adopté à l'unanimité.

2. Cimetières – Tarifs funéraires 2019 : adopté à l'unanimité.

3. Cinéma municipal L'Atalante – Tarifs 2019 : adopté à l'unanimité.

4. Droits de place – Tarifs 2019 : adopté à 19 voix pour, 1 voix contre (M. Jean-Louis CONSTANT), 5 abstentions (M^{me} Sylvie THEULIER, M^{me} Marie-Claude GUÉRINEAU, M^{me} Paola BÉNASTRE, M. Alexandre BERGOUGNOUX, M. Lionel BURGER).

5. Espaces de réunion : Cinéma – Église des Cordeliers – Espace Daniel-Roques – Maison du Roy – Salle des fêtes – Salle des Pargueminières – Tarifs 2019 : adopté à l'unanimité.

6. Office municipal des sports – Minibus – Tarif de location 2019 : adopté à l'unanimité.

7. **Office municipal des sports – Photocopies – Tarifs 2019** : adopté à l'unanimité.
8. **Service de l'assainissement – Tarifs 2019 hors taxe** : adopté à l'unanimité.
9. **Service des eaux – Tarifs 2019 Hors taxe** : adopté à 23 voix pour et 2 abstentions (M^{me} Alexandra CERVELLIN, M^{me} Nathalie DENIS).
10. **Eaux à usage agricole – Agriculteurs exploitants – Exonération de redevances pour 2019** : adopté à l'unanimité.
11. **Village-vacances-familles – Chalets et pagans avec chauffage – Tarifs 2019 hors saison** : adopté à l'unanimité.
- 05 – **Communauté de communes Quercy Bouriane – Accueil de loisir sans hébergement – Convention pour la mise à disposition de locaux et de personnel pour 2019 – Autorisation au Maire à signer** : adopté à l'unanimité.
- 06 – **Centre de santé – Utilisation salle de danse et dojo – Convention – Autorisation au Maire à signer** : adopté à l'unanimité.
- 07 – **Association Écoute s'il joue – Convention pour la mise à disposition d'une animatrice musicale 2018-2019 – Autorisation au Maire à signer** : adopté à l'unanimité.
- 08 – **Association Écoute s'il joue – Mise à disposition du véhicule frigorifique – Convention 2019 – Autorisation au maire à signer** : adopté à l'unanimité.
- 09 – **Élections – Commission de contrôle – Remplacement de M. Bernard Boyé – Décision du conseil municipal** : M. Roger GUITOU : adopté à 24 voix pour et 1 abstention (M. Jean-Louis CONSTANT).
- 10 – **ODYSSÉE Informatique – Contrat de maintenance des logiciels – Avenant 02 – Autorisation au Maire à signer** : adopté à l'unanimité.
- 11 – **Syndicat intercommunal pour la fourrière animale – Modification des statuts – Avis du conseil municipal** : adopté à l'unanimité.

BUDGET – FINANCES - FISCALITÉ

- 12 – **Budgets – Section investissement – Délibération autorisant Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) – Avis du conseil municipal** : adopté à l'unanimité.
- 13 – **Budget principal – Admission en non valeur – Avis du conseil municipal** : adopté à l'unanimité.
- 14 – **Budget Eau – Admission en non valeur – Avis du conseil municipal** : adopté à 24 voix pour et 1 voix contre (M^{me} Delphine SOUBIROUX-MAGREZ).
- 15 – **Budget Assainissement – Admission en non valeur – Avis du conseil municipal** : adopté à 24 voix pour et 1 voix contre (M^{me} Delphine SOUBIROUX-MAGREZ).
- 16 – **Budget principal – Décision modificative n° 5 – Avis du conseil municipal** : adopté à l'unanimité.
- 17 – **Budget principal – Décision modificative n° 6 – Avis du conseil municipal** : adopté à l'unanimité.

URBANISME – PLAN LOCAL D'URBANISME – ÉQUIPEMENTS – TRAVAUX

- 18 – **ENEDIS – Rue du Pont-de-Rhodes – Servitude de passage ligne électrique souterraine – Convention – Autorisation au Maire à signer** : adopté à l'unanimité.
- 19 – **Réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement – Commission d'appel d'offres commune avec le SYDED du Lot – Désignation titulaire M. Jean-Pierre COUSTEIL et référent M. Christian LALANDE – Avis du conseil municipal** : adopté à l'unanimité.
- 20 – **Réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement – Durée d'amortissement – Avis du conseil municipal** : adopté à l'unanimité.
- 21 – **Syndicat mixte de la Bouriane, de Payrac et du Causse – Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour 2017 – Avis du conseil municipal** : adopté à l'unanimité.

AGENDA 21 – DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 22 – **Syndicat départemental pour l'élimination des déchets ménagers du Lot – Assistance technique à l'assainissement collectif et traitement des boues – Programme d'intervention 2019 – Avis du conseil municipal** : adopté à l'unanimité.

ÉCOLES – SPORTS – VIE ASSOCIATIVE

- 23 – **Association Gourdon Pétanque – Don à la commune – Avis du conseil municipal** : adopté à 23 voix pour et 2 abstentions (M. Alain DEJEAN, M. Roger GUITOU).

QUESTION DIVERSE


- 24 – **ADMR Gourdon – Conseil d'administration – Désignation d'un représentant de la municipalité – Avis du conseil municipal** : M. Bernard BOYÉ : adopté à l'unanimité des 24 votants.

QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES

- 25 – **ACTES – Télétransmission – Marché avec tiers de confiance et convention avec État – Autorisation au Maire à signer** : adopté à l'unanimité.
- 26 – **Éclairage public – Extinction partielle – Avis du conseil municipal** : adopté à l'unanimité.
- 27 – **Informatique – SISTEC – Trois contrats de suivi de logiciel – Renouvellement – Autorisation au Maire à signer** : adopté à l'unanimité.

- 28 – Association *Tous ensemble pour les gares* – Motion officielle – Avis du conseil municipal : *adopté à l'unanimité.*
- 29 – Trésor public – M^{me} BRUNEL Receveur municipal – Indemnité de conseil et de budget 2017-2018 – Avis du conseil municipal : *adopté à l'unanimité.*
- 30 – Trésor public – M^{me} CORNIOT Receveur municipal – Indemnité de conseil et de budget 2018 – Avis du conseil municipal : *adopté à l'unanimité.*
- 31 – Office municipal des sports – Foyer-Logements – Convention d'animation gymnastique 2018-2019 – Autorisation au Maire à signer : *adopté à l'unanimité.*
- 32 – Églises – Indemnité annuelle nominative de gardiennage 2018 – Abbé Jean-Marie PERNY : *adopté à l'unanimité.*
- 33 – Églises – Indemnité annuelle nominative de gardiennage 2018 – Abbé David RÉVEILLAC : *adopté à l'unanimité.*
- 34 – Églises – Indemnité annuelle nominative de gardiennage 2018 – Abbé Théotime SOMDA : *adopté à l'unanimité.*
- 35 – SYDED – Assainissement collectif Costeraste et Prouilhac – Convention étude de faisabilité – Autorisation au Maire à signer : *adopté à l'unanimité.*
- 36 – La Clède-Lou Vilaré – Prix de vente par lots – Avis du conseil municipal : *adopté à 24 voix pour et 1 abstention (M. Michel CAMMAS).*
- 37 – Lot Numérique – Fibre optique – Équipements et raccordements – Conventions – Autorisation au Maire à signer : *adopté à 24 voix pour et 1 abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL).*
- 38 – Cinéma *L'Atalante* – APRODIA – Distributeurs automatiques - Contrat dépôt et gestion – Autorisation au Maire à signer : *adopté à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 23 heures 00.

Le Maire,


Marie-Odile DELCAMP